

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection Trésor du remède préservatif et guérison très expérimentée de la peste](#)[Collection 1545c. - Trésor du remède préservatif et guérison de la peste - Angelin Benoist](#)[Item 1545c. - Angelin Benoist - Trésor du remède préservatif et guérison de la peste - BM Lyon](#)

1545c. - Angelin Benoist - Trésor du remède préservatif et guérison de la peste - BM Lyon

Auteurs : Thibault, Jean

Description matérielle de l'exemplaire

Format 8°

Pages de l'exemplaire

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

32 Fichier(s)

Remarques

Remarques À la différence des autres éditions, l'ouvrage s'intitule Trésor ET remède, et non Trésor DU remède préservatif.

Généralités sur l'exemplaire

Référence ThRenThRen_1265

Titre long Le Tresor & Remede de // la vraye guerison de la peste // experimentee par plusieurs // Mediciens avec plusieurs de // clarations dont procede la di // cte maladie : cōpose par mai- // stre Jean Tibault Medecin // ordinaire du Roy. // [Marque typographique] // On le vend a Lyon en rue merciere, par Angelin // Benoyt, Avec priuilege pour six moys.

Imprimeur(s)-libraire(s) Benoît, Angelin

Date [1545]

Identification de l'exemplaire

Lieu de conservation et cote Lyon (Fr), Part-Dieu, Rés. B 508572

Lien vers la notice du catalogue de l'institution de conservation [Bibliothèque municipale de Lyon](#)

Sources de la numérisation [numelyo](#)

Type de numérisation Numérisation totale

Marques d'appropriation

Présence d'annotations manuscritesL'exemplaire ne comprend pas d'annotations manuscrites.

Indications sur la notice

Contributeur

- Réach-Ngô, Anne
- Vervent-Giraud, Sylvie (révision)

Droits

- Image(s) : numelyo.bm-lyon.fr
- Notice : Anne Réach-Ngô (UHA, IUUF) ; EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR)

Notice créée par [Anne Réach-Ngô](#) Notice créée le 19/10/2016 Dernière modification le 31/07/2024

B508572

C Le Tresor & Remede de
la vraye guerison de la peste
experimentee par plusieurs
Medecins avec plusieurs de
clarations dont procedela di
cte maladie: cōpose par mai
stre Jean Tibault Medecin
ordinaire du Roy.



On le vend a Lyon en rue merciere par Angelin
Beuoyt, Avec priuilege pour six mois.

1545.

¶ De par Monsieur le Lieutenant du Roy.

IL est permis a Angelin Benoyt de imprimer
& vendre ledit liure Intitule le remede de la peste
& defence a tous autres Libraires Imprimeurs
de Lyon de ne Imprimer ne vendre ledit traicte
sur peine de confiscation desditz liures qui pour
royt auoir imprime, iulques que six mois soyent
acōplis done ce troisieme de Mars M, D, XLV.

De ce qui appartient de scauoir en vraye medicine.



Hic nous enseigne en sa secon
de partie Cap. ii. in sepe do
mo. In aspiciendo statum in
firmit. &c. que le significateur
dune maladie est diuise en dix
parties pour ceulx q la veult
bien scauoir et cognoistre. Premièrement doit
regarder le lieu du significateur de la mala
die quil signifie: & regarder aux medecines & au
medecin. Cest adire de quelle nature est la pees
sonne enclin pour prendre medecine / comme
aigre / douce / sur / ou amere / car cest l'ung des
principaux poinctz qui appartient de scauoir
a l'ung medecin: qui est aussi le plus necessaire
pour cognoistre les quatre triplicitez & les
quatre elements de la personne. La seconde par
tie est de cognoistre sy la maladie est en l'espe
rit ou au corps ou en tous les deux. Car il ad
uient souuent que la maladie est en l'esprit cōe p
phrenesie / desperation lunatiques & hors du
sens / dont les gens ne sont point malades du
corps. Et aussi au cunes fois le sang est empes
che / ou que au leuy membre est debile et suffo
que. Tiercement de scauoir en quel lieu est ce
ste maladie au corps laquelle partie se nomme

A 9


Diges azemena / cō est pars indebilitatis corpo
ris / qui est la partie de la debilité du corps.
Car il aduient souventefois quelle sera aux
rains / ou que les nerfs d'ung membre seront
empesche de flegme ou d'auantures humeurs
qui causeront au corps & aux autres mēbres
quelque maladie. &c. Et celui qui nentend point
telles circonstances donnera sa medecine au pa
tient tout au contraire. Car il vient souvent q̄
par l'empeschement d'ung roignon la personne
souffrira grand douleur de l'estomach / pour caus
se de la ventosite de l'eau qui naura pas bien
son cours Puis doit quelque maistre mede
cin qui donnera sa medecine contre la douleur
de l'estomach / soit froide ou chaude. dont moy
homme se y sca ad patres. Quatriemement doit
scauoir le medecin si le patient guerira de sa
maladie ou sil en mourra. Cinquiesmement
sy la maladie sera longue ou briefue. Sixiesme
ment quant le malade guerira de sa maladie
ou comment il en mourra. Septiesmement
est de scauoir bonum Vel malum cypri: & quo
tempore veniet Cest a dire quoy doit congnos
stre les iours de l'accessement ou diminution
de la maladie: cest a scauoir selon ledict de
Haly & Prolongee & plusieurs autres que les
iours qui se disent Dies cretici: et quil faul
scauoir quant le patient print la maladie: puis

apres considerer et bien congnoistre la maladie
comment elle se portera le septiesme iour: & du
septiesme au quatorziesme & du quatorziesme
au Vingt et Vintiesme: sans encoires autres res
gars aspectz & termes dont ie les lessé a desclai
rer pour cause. Car souuēt esfois vient la lune
de sept iours en sept iours en quart aspect du
lieu ou elle estoit en l'heure quil print la mala
die: & au quatorziesme en opposition: et au .xxi.
parcilleuēt en quart aspect. Et sus ce le mede
cin qui veult iuger d la maladie doit sçauoir
se en iceulx iours vient la lune se ioindre avec
aucunes bones planetes ou mauuaises ou en
aspectz tant bons que mauuais. Alors se trou
ue q la lune soit biē disposee sus les dictz iours
& heures deuant dictes: avec aucune bone plas
nete & estoilles fixes: soit en coniuñction ou bō
aspect. adonc signifie que la maladie tourne
ra a bien en icelluy iour. Et si elle est infortu
nee. signifie le contraire. &c. **D**: Voyez en quel
estat peult estre la personne quant il se met en
tre les mains d'ung Medecin ou maistrresse q
ne scauent riens de lart **A**strologie. Que si
aucun veult dire le contraire: & soustenir quil
nest ia besoing de scauoir expressement ladicte
science a Vng Medecin auant quil puisse estre
pfaict en lart de Medecine. quil escriue hars
d'inet cōtre moy. Je leur approuueray & respō:

A 17

deray tāt par Docteurs Philosophes antiq̄s
 que par v̄ites raisons ce que te leur feray appa
 rote la Verite. Dōt pour le present me de porte
 pour cause de brieuete. Quant a la huitiesme
 partie par la cōgnoissāce des iour deuant dictz:
 le Medecin doit scauoir laugmētation ou di
 minatiō de la maladie. Neufuiesme est de
 congnoistre la nature du malade: & de la malaz
 die: sil sera craintif: ou sil sera souffrant a p̄s
 dre medecine ou nō: & en quelle maniere on luy
 baillera. &c. Dixiesme est de scauote la fin de
 la maladie & du malade. Voila les dix articles
 que nous enseigne Galz. Ptolomeus. alchundz
 & autres: lesquelz appartient de scauote a v̄ng
 vray et parfait Medecin: ou autrement nest
 pas grād chose q̄ de luy quāt a sa sciēce. Main
 tenāt vous Sireil declarer dont procede la pes
 ste: avec le remede & Preseruatif. &c.

La cause de l'erreur de la cure.


 C'est vray q̄ plusieurs Auteurs ont
 escript du remede & preseruatif quāt
 a la peste & fiere pestilentielle: dōt plu
 sieurs liures & volumes en sont trouuez p̄ tout
 le monde. Et cōbien q̄ v̄ng chascū ait pense auoir
 escript le vray remede: toutesfois ie ceuee grāt
 erreur en aucuns: & es autres quilz ont assez
 bien escript & determine le remede & p̄seruatif
 dicelle maladie: tellement que v̄ng chascū eut

peu estre facilement aide & guery silz eussent
declairer & done a congnoistre & a entēdee dont p
cedoit la maladie: sy quil nont point trouue la
Vraye racine. ce qui a este cause q̄ ne sont point
Venuz souuēt esfoys leurs escriptz en effect. Car
il fault premieremēt congnoistre la cause auant
que on puisse bien donner le souuerain remede.
Lequel Veuq̄ declairer cy au long dont tout
procede & ou tout doit retourner: & tout par la
grace de Dieu.

Dont procede la peste.

Le premier a parler & a declarer dōt vīēt
que la Peste regne en vne annee & en vng
pays plus que en lautre (& par quelle influence
cest q̄ tout procede) a cause quil seroit fort long
a declarer & de peu de puffedit aux simples gēs
Mais te declareray tant seulement comment
ladicte peste est engendree & cōment elle proce
de. Et tout premierement Vray est que elle est
causee de deux principauls poīctz. qui est de
chaude et de froide: & engendree par cinq manie
res tout commençant par. f. ascavoir: force:
femme: fain: froid: et fuyeur.

La premiere qui est de force est a entēdee q̄
quant vne personne se eschauffe: soit en ieu de
paume/ou autres esbatemens: ou a faire quel
que autre besogne la ou on se pourroit effor
cer & eschauffer: & que sus ledit eschauffement

Siengne a prendre aucun froit ou Vent: et aussi souffrir fain. Il celluy ou celle sera en danger de prendre la peste. Par quoy quant aucuns se seroent eschauffez oultre mesure: que incontinent se Vot sent essayer deuant le feu: & mengier Vng morces au de pain (mouille au bzuage qui Souldront boire) avec Vng petit de sel dessus: ce faisant euitteront le peril de peste: car le pain mouille avec le sel fait separer le sang de autour du cuer: & le reduire en son lieu.

Le deuxiesme est: que en temps que la peste regne. tout homme se doit garder d'auoir le moins quil pourra compagnie de femmes: si ce cest que nature de force se contraigne: dont ce faisant se eschauffera le moins quil pourra: en soy essayant les esselles & les ayres quant il aura fait. Et puis auant quil desloge hors du logis quil se desicune: deuant le feu: par ceste maniere euittera le peril quant a ce point.

La troistesme qui procede de fain est bic d'agereuse a cause que nous sommes composez es faictes des quatre elements: et que ne pouons aussi Vure sans iceulx. Par quoy quant la personne Vient a souffrir fain: il ne mege pas: lors nature Vient prendre sa refection de l'air: lequel quant il est infecte/conceoyt au corps des gens pestes/apostumes/mors subites/pleuresies/ou fiennes pestilenciales &c. Et se meilleur que on

peult faire par temps de peste / & de desiance
matin en buuant Sng petit traict de bon Vin/
& de entretient tous les iours le corps bien dis/
pose de boyre & menger: ascavoye de trop ne de
trop peu. Et soy garder de trop user des Vians/
des/qui engendrent malvais sang comme cy
apres est desclairé. Mais lon Escera de toutes
bonnes herbes qui engendrent bon sang/ & qui
ostent a la personne la crainte et melencolie. &c.
Ainsi quil est note cy apres.

¶ La quatriesme qui vient par froit est bien
perilleuse & la plus mortelle. La quelle se pret
quāt la pcesonne se couche sur la terre sus Sng
banc ou sus Sng aultre lieu/et qui se repose/ ee
que en son repos il a froit/ tellement que a son
resussiter se troue tremblant en atant grant
froit / par temps de peste il est en dangier.
Et mesme on se doit garder de laisser aucune
fenestre ouverte en la chambre ou on se couche
et aussi daller par les rues ou iardins/ faisant
aucune besongne de paine quilz nont point
acoustume/ afin quilz ne prennent Sng vent
soubz les esselles/ ee qui est bien dangeereux.

¶ La cinquiesme est engendree par frayeur /
comme quame la personne a grande frayeur le
sang se meut tellement que ne se peult bonnez
ment departir que pour le moins on en prendra
aucune forte fièvre. &c. Voilà les cinq pars

¶

eies dont la peste est venue & viendra tousiours
au monde et tout pour la Volonte du seigneur
dont plusieurs ont este abusez & sont encoires
iouruellement qui nont point cõgneu et ne con-
gnoissent aussi dont sont causees les maladies
ne dont elles procedent.

Où pour donner le remede et guerison sus
les cinq manieres de peste / il fault pre-
mier deuant tout que la personne ou ceulx qui
seront en dangier de ladicte maladie / quil ait
bien a retente par quelle maniere le mal leur se-
ra prins. Car si aucuns viennent a prendre la
maladie tane par fain femme froit ou frayeur,
&c. il nous fault ordonner la medecine laquel-
le reduise la personne en tel estat quelle estoit
auant auoir prins la maladie / ce qui est la ver-
ye ractime de la raison que nous appartient de
scauoir & cõgnoistre laquelle est telle / ascauoir
si la personne cest esforcee ou trop eschauffee
auant ledict mal & que de ce viennent en apres a
prendre ladicte maladie. Lors il luy fault don-
ner medecine qui le face fort suer & vriner. Et
quant elle procede par famine / il lui fault don-
ner la medecine qui se reduise & incite a nature
a grant fain comme par auant. Pareillement
des autres selon leur qualite / ainsi que si apres
sera desclairer le remede sus chascune article.
Car il nous fault scauoir que toutes choses

retournēt & doibuent retourner dont elles sont
venues. Verbi gratia nous voyōs que toutes
choses viennent de la terre & en elle retournēt/de
cētes leue ne deuient elle pas trouble par la
terre/et par elle est clarifiée: Moyseau qui est au
trebuchet de la geole ou cage/ n'est il pas mis
pour prendre son pareil. D'un Vng gendarm e
n'est il point desfaict ou epalte par Vng autre.
La fille marchande n'est elle pas enrichie par
les marchans. Pareillemēt apourte et desient
te quant lesdictz marchans se portent mal.
Le aussi quant aucun cest brusle au doigt fille
met incontinent en leue froide/il ne l'aura pas
si tost retiee dehors quil ne luy face plus grans
de douleur que parauant.

Mais si le tient preu ier deuant le feu/ l'ung
tirera l'autre. Ergo donc son doibt bien confide
rer comment la maladie ou autre chose est
procede/car ti conuient quelle y retourne.

D'aultrement iamais ny aura bonne fin ne
seur fondement. Ainsi est de celui qui deult
ou voultroit faire le contraire a Vng homme
qui a Vng grant ennemy en sa maison ou chas
teau/dōt se voult dea faire desloger par l'ennemy
de son ennemy / ce qui ne peult bonement faire
sans metre son corps et sa place en gros dan
ger/Seu quil est detenu es mains de son aduers
saire. Mais trop bien fera desloger son ennemy

B y

ny par l'amy diceuluy. Ainsi est de toutes ma-
 ladies et autres choses / lesquelles doivent
 estre reduictes & mises hors par l'amy du si-
 gnificateur de la maladie / cest ascauoir p mede-
 cine puenable et amiable au significateur. Et
 p ce moyen la personne sera incontinent aidee de
 par celui qui a la congnoissance de ce q̄ dessus
 est dict quant a la dicte science **A**strologie. &c.
Nous pourrions dire maintenant que plus
 sieurs simples gens ne auoient point la cognois-
 sance des dessusd articles pour congnoistre par
 quelle maniere la peste leur sera prinse / ou si
 l'auront ou non. Sur ce declarerons cy dessous
 les signes qui donnent a congnoistre la Vraye
 peste / dont en apres ordonnerons la maniere cō-
 ment on la doit curer. et guerir avec les pres-
 seruatifz / et tout par la grace de Dieu.

Signes qui signifient la vraye peste.



Vray est que par la diuersite de la
 maladie les signes & accidēs sont de
 diuers principes & cōmencemēs. Et
 tout premierement / quant la person-
 ne sentira subreuenir Vne grande douleur
 de teste avec Vng treblemēt de cuer / & que son
 Vrine soit foet blanche tirant sus la Verdure
 ou comme Vin de peault / tirant Vng petit sus
 le Vin nouveau / avec Vng peu de saume / parcellē-
 ment aussi trouble hault & bas / telz signes se

gnificent la Vraye peste. Et alors on se doit faire
aider incōtinent en prenant l'ung des remedes cy
apres note. D'autres signes quant il vient a la
p'sonne Vne subite frayeur in son cuer avec Vng
grād froid & chaleur apres/avec le cuer trem-
blāt ou chaleur & puis froid: & que Vomissement
en ensuyue et douleur de teste & aussi l'urine tes-
nant la couleur dessusdite cest signe de peste et
biē mortelle. De rechef est trouue aucunes foys
qu'on aura grande douleur de teste & de cuer:
apāt couree a layne: tellement qu'ilz ne peussent
bonement aspirer. Cel signe signifie que la peste
est dedās le corps: mais sil est trouue avec ledict
signe q̄ la p'sonne ait Vne petite toux sentāt au-
cune douleur au coste lors signifie les pleurez
sics. Dauātaige elle p̄t de nuict aux gens en
leur repos: soit en leur liet ou aultre part la ou
les gēs se dorment: & que au resueillee on se trou-
ue tout trēblant la fièvre avec douleur de teste:
et qu'il appere aucun lieu douloureux estant cest
Vng signe de peste bien dangereuse. Toutefois
il aduient bien aucunes foys qu'il vient Vne en-
fleure ou apostumation aux ayues des gens: et
de nuict principalement aux ieunes. Laquelle
apostumatio ou c̄fleure: n'est pas la peste (pour-
ueu qu'ilz ne se sentent point trembler la fièvre
ou douleur de teste avec Vomissement mais n'est
tant seulement que Ventroste qui est descēte

due au d'ieu. Et le remede est tel sus ladicte en-
fleure: cest que on face ung bon feu et q̄ on frote
ladicte place deuant le feu avec sa saline ou avec
son urine chaude par plusieurs foyz avec la
man. syse departira ladicte enfleure moyenant
quelle ne soit point venue de la maladie de Ma-
ples alias clapotres ou bouffe chancreuse.
Mais le Bray signe de peste est quant une gran-
de crainte de cuer vient a la personne ou ung
tremblement de fièvre & douleur de teste & dor-
missement et que l'urine soit du premier blanc
che tirant sus le vert. come dessus est declaire/
et dicit. Autres signes sont ecourez souuent es-
fays que la personne aura grande douleur de te-
ste avec grande chaleur au corps: toutesfoyz la
peste ne sortira point d'uy ou trois iours d'hors
Voire aucunesfois point q̄ la p̄sone ne soit mor-
te: mais on le pourra congnoistre par ceste ma-
niere. Escavoit quant vous trouuerez que l'uri-
ne du patient soit continuellement fort rouge
comme brune rose: ce signifie estre fièvre conti-
nuelle: & sil y nage dessus aucune escume gros-
se: cest signe de la Braye fièvre pestilentielle. Et
aussi toutes urine tenant plusieurs couleurs et
signe de mort. Pareillement la personne ayant
fièvre: et que son urine soit blanche signifie la
mort & aucun remede y veult estre fait subitez-
ment sans y tarder. Voilà les vrais signes que

signifie la peste & fièvre pestilentielle & continue.

Deux raisons que nous appartient de
scauoir & cōgnoistre pour guerir ladicte ma-
ladie.



Quant a la cure & guerison de ceste
peste: il fault premierement deuant tou-
tes choses q̄ le Medecin soit subs-
til & bien entendu a garder deux
choses. La premiere est le cuer &
l'autre la teste / a scauoir que la memoire ne soit
point suffoquee. &c. Car cōme nous auons dit
en nostre Apologie que nostre seigneur a d'aise
le mode en deux parties: pareillemēt aussi a il
fait la personne en deux. Et par ce est il q̄ touz
tes maladies mortelles viennent a gagner les
deux principalles parties des corps / qui est le
cuer & la teste. Or ceste peste icy ou fièvre pes-
tilentielle laquelle est si contagieuse / & si plaine de
venin que incōtinent q̄lle est au corps humain
(cōme le venin de nature elle rant & deuore sa
proye. Et pource que elle vient subit il luy fault
donner subit remede en gardant les deux par-
ties dessus dictes. La p̄sone donc q̄ se sentira
estee frappee de ladicte maladie fera ce q̄ s'ensuyt

La Voyne quil fault saigner pour gar-
der la teste & memoire.

Tout premierement quāt a la teste Vray
est quauōs Vna subtille Voyne dessus les

papiereres des yeulx descuidante dessus: & de
dens les nez laquelle est subtile & noble par des
sus toutes les autres Voynes. Car elle est la
clef du corps ayant telle nature quelle est la de
liuance dellegement de la teste & esperitz du
cerueau. Et aussi celle qui cause la mort quant
elle n'est pas en tēps & heure ouuerte a ceste dis
ette maladie. Ilz ont este & sont encoires plustz
eues maistres qui tiennent ceste opinion q̄ nul
le principale Voyne n'estoit point plus conuenas
ble (quant a ceste dite maladie) que la Voyne
caedraque ou basilique/qui sont les deux plus
grandes Voynes du cors de la personne. Le atre
grādemēt ont erre & errent encoire tous ceulx
qui soufdroient tenir de rechief ceste opinion.
Car sus toutes choses on ne doit point faire
seigneur dicelles voynes/ quant a la cure & que
rison de ceste maladie. Se ce n'est apres la pur
ge & guerison dicelle. Le que ie veulx prouuer
par raisons naturelles. Et aussi se ainsi estoit/
plustiers gens seroient aidez la ou ilz ne le sont
point. Le q̄ on doit curieusement tous les iours
telle vent que ne sera point trouue (par les dis
ettes seigneur) iulz en gueriront de cent les dix
Verbi gratia/come le vous ay par cy deuane
escrip̄: que le sang est le tresor du cors de la
personne: & que nul sang ne peult estre si tost tra
ie hors du cors humain que incontinent les

Soynes ne soient remplies d'aultre sang. Duquel
sang force est quil sen engendre des mauvaises
humeurs qui sunt au corps. Et par le sang tire
desd̄ Soynes la nature de la personne deuenent
toute debille: et alors le Venin vient a se espans
dre par tout le corps par quoy la personne est
incontinent toute foible et malade: si q̄ tost apres
sen vont ad patres. Sur ce point pourroient di
ce noz docteurs a present que ce que ie allegue
est contre l'opinion des antiquies docteurs / ce
que ie leur accorde. De vous domine docteur si
les raisons et receptes de voz acteurs sont si
fort exquisces / pourquoy ne guerisses vous
point plusieurs. Je vous dis que si Auicene:
Aristote Galenus & autres estoient a present
au monde / quilz seroient aussi nouveaulx que
ceulx q̄ on pourroit trouuer / car le tēps est passe
de leurs escript: le mode n'est pas tel q̄l estoit:
in illo tempore cōme nous voyons euidamment.
Et aussi l'ordonnance de leurs liures & receptes
ne sont pas ordonnez pour tous climatz ne pour
toutes nature de gens ne en tout temps / car la
nature des gens est chāgee depuis le temps de
la ppositō diceulx. En l'une anne se portent des
grans bonnezz & en l'autre des petis. Et aussi q̄
ne scaitroit autre chose dire ne trouuer que lesd̄
auteurs du temps passe ont escript ce ne seroit
pas chose nouvelle: car par ce moien nous pour

¶

vions faire aussi belle cure que les autres. Cō
hēt que led remede ne soit point diuulge a vng
ehescun/ce nō obstāt nostre seigneur a tousiours
laisse vng sien seruiteur pour atder a son peus
ple quant il luy plait: car ten nest absconse fors
que pour l'ingrat & ignorant. Toutes sciences
sont tromues par experiance & expertinētees par
raisons naturelles. ¶ Or pour venir a nostre
propos: celuy qui voudroit pratiquer et curer
lad maladie: ainsi quil est escript aux liures de
noz acceteurs cest a scauoir faire seigner par lesd
Boynes auant que premier ne soit donne le reme
de cōe dit est il seroit a comparer a celuy qui
deult ouurer la porte par les pentures: consides
tant que se font les plus fors liens dicelle: et na
pas cest entēdement de congnoistre que avec la
clef ou vng petit crochet se peult ouurer la fers
ture/en la quelle est la moindre partie de fer q
tient toute la porte enserre/ce qui ne peult bōne
mēt faire sans mettre la porte par terre ou bios
lentement la domagee. Parcillement est il dit
cors de la personne duquel corps les deulx Boy
nes sont les forces & penture diceluy/lesquelles
nul ne les peult bēnement ouurer ne rōpre sans
mettre le patient a grosse foiblesse et debilité.
Mais la petite Boine qui est dessus les teulx
correspondante au nez ainsi que est dice/cest celle
qui est la vraie clef qui ouure les esperit du

ceueau en deliurant & alleguant la teste à qui
met les gens hors du dangier de lad̄ maladie/
que lentendement ne peust estre suffocque ne per
du/cōme ie lay bien epperimente par plusieurs
fois. Et n'estoit cause de trop longue matiere ie
Sous donneroie a congnoistre & entendre toute
sa Vertu & propriété/ce que laisserai a parler ent
tant plus ample disputation.



L deziesme article de garder le cue
ur: & q̄ sur toutes choses fault resolz
uer incōtinēt le lieu pestilēcial esles
ue/sil est possible/ou sinon de le faire
tāber: car il n'est point bon de la laisser apostus
mer mais h̄t dāgereux & mortel/a cause q̄ tous
tes les humeurs depuis le haut iusques au
bas sont de .vij. heures en .vij. heures q̄r̄ leue
refectō a l'estomach. Et quāt les humeurs s̄t
nont a passer parmi le lieu pestilēcial/sors t̄z
pourēt le vent̄ au cueur par succession de tēps/
ainsi q̄ la mer amaine sa marée en vng lieu pl̄
tard que en l'autre. Mais auant vous resoluez
le lieu pestilēcial/adonc elle ne prait guere nuy
re/ressenēt q̄ avec petite medecine laxatiue que
la personne pouera prendre par ded̄s/elle sera
incōtinēt guerie. Or la les deux parties qui
faulc scauoir & garder dont presentement ferōs
mention cōment nous en deuons vs̄er & pr̄dres
et tout avec la grace de Dieu,

En s'aye la cure & guérison de la peste et fies
ure pestillentielle.



Dur en dire la Vraye Verité quāt a la
guérison de la peste/cest la plus sains
ple chose qui soit au monde pour gues
re. Mais il y fault bien tost besonz
guer. Et tout preinieremēt quāt a la cure dicel
le nous ordōnerōs Vne ēplastre pour metre sus
lestomach laq̄lle gardera la p̄sonne de dormir/ &
sy cōfortera fort le cuer. Car ceste dicte malade
die est de telle nature q̄lle prouoq̄ les gēs a dor
mir & si nous ne mettōs remede a cest affaire/ la
medecine q̄ prēdeott le patiēt/ ne luy pourroit de
mouuer au corps/ & p̄ ce ne luy sceutroit de riēs.
Sur ce ens'aye le remēd. **P**renez. iiii. onces de
leuain Vieil de huit iours Vne pōgnye de Muns
che Verte si est possible de trouuer Vne pōgnye
de Alfoyne/ demie drue & de roses rouges estrā
pez tout ensemble avec deulx onces de Vin atgre
roufart ou suert soit fait amplastre ap̄lique
comme dit est sus lestomach/ & la tiēne pres de
vi. heures. En apres soit prins Vne petite
brāchete de boys de Sauna/ leq̄l est Vng arbre
q̄ est tousiours Vert/ quō bal. ille souuēt es foyes a
hoire aux cheuaulx p̄tre les Vers/ dōc on fera
Vng petit bastōt oreille avec Vng fil. q̄ on bou
tera p̄ plusieurs fois au deuy narines/ tellement
q̄ la p̄sonne face sortir de la Vorne deuādicte las

quatre d trois cuillers ou quatre de sang. Et si
le bois sup fait mal: l'z eigne autre chose q le
puisse faire tirer autac de sang come distest. Et
pour resoluere le lieu pestilencial. Prenez de la
plus Seille Sine de la psone q Sous pourrez
trouuer/laquelle chauferez chaud e/ z a tout Sine
piece de Sief drap: en estuerez le lieu doulous
ceuy deuant le feu aussi haulc que le patient le
pouera endurer/ce faisant deuy ou trois fois
pour touz iusqs a ce q sera resolu. Autrement
prenez Suelle argille z fiente dhomme d'autac
dunq que dautre mis ensemble avec Sine aigee
de Sine/ z soit fait Sine emplastre appliquee sus
le lieu doulous ceuy chademat sans la renouuel
ler de dix heures. zc. ceste emplastre resoluere ins
continent.

¶ Notez bien tout ce qui est deuant dit/ car
ces emplastres z resolutifz seruent en toutes ma
nieres de peste. Mais quant Sous auez fait
l'emplastre z applique au patient ainsi quil est
dit z que Sous laues fait seigner: lors Sous
sup donez ce breuicage: Seu que le mal sup
soit procede per force ou de eschaufement. zc.
Recepte. **¶** Prenez Agrimoyne Celidoine
Auroyne: Alloyne: z Rue: autant de sang q de
lautre: avec Sng petit d'pimpernelle: estrape en
semble soit fait tant que Sous auez cuitron. iiii.
onces z demie de ius: adiouez deuy onces d' Sine

blanc mis tout ensemble soit donne au patient
a boire tout d'ung trait d'ung petit tiede: en se gar-
dant de boire & menger par l'espace de sept heu-
res de long & aussi que on le faice bien suer des-
sus le feu faict de bois de chesne ou autre bois
bien odoriferant/ come sont gnestres. &c. Et si
le cas aduenoit quil ne peult tenir led'brauage
au corps ayât aplyque led'emplastre sus l'esto-
mach come dit est. Alors il fault que le patient
tienne les mains dedes eue froide iusques au
pougnon tant & si longuement quil puisse tenir
ladicte medecine au corps/ & ce faisât sans faulx
ce sera gueri & preserue de la mort.

¶ Item autre recepte pour celui ou celle qui
prendra le mal par froice. Prenez Verbene/ pes-
tit plantain scabieuse sapifrage ou pimpernelz
le/ & de la soacie avec la racine autant de l'une q
de l'autre tant que puissez auoir trois onces et
demye de ius/ lequel soit mis ensemble avec. Une
once & demie de Vin blanc & la pesance de
la troisieme partie de d'ung escu bolus rouge/
boire le patient tiede: ainsi que dessus est dict/
en soy gardant de boire ou menger/ & soy tenir
chaude. &c. ¶ Item pour l'autre. q' procede de
frayeur. Recepte. Prenez Melisse/ Scabieuse/
Soutie autant d'ung q' d'autre tant q' vous ayez. iiii.
onces de ius/ puis une once de Vin blanc et une
once de eue rose mises ensemble/ adoustez y

Spice nardi/cōmū/cpit hūit ensemble des trois
Sne drachme & demie cruspse de bolus rouge:
soit dōne au patient Sng petit tiede: et se p̄nant
tout dūng treatet.

CItē celiy ou celle qui Laura prins par fems
inc. R̄cepte. Prenez yfope: Buglosse scabiuse:
Soucie & Mellisse: cōe dessus tāt que vous ayez
iii. onces & demie de ius: Sne once de Vin blanc:
& Sne once d'eaue de bornage ou d'buglosse: soit
mis ensemble: & dōne au patient Sng petit tiede:
& puis feres ce que dessus est dict.

CItem quant elle est venue par fait: ou par
aaltre mauuais air. R̄cepte. Prenez Sne once
& demie deaue de scabiuse: et autant de saucie
ou des roses: avec Vin blanc. ii. onces fin triacle
ii. drachmas: pouldre de corne de cerf: Sne dras
chme: bolus rouge demie cruspse: mis tout ens
semble dome au patient a boire tout dūng treatet
Sng petit tiede. & en ap̄s face ce q̄ dessus est dit.

CItē il nous fault entendre q̄ la cure de ceste
maladie nest aultre chose que de faire resoluice
incōtinēt le lieu doufourcey: ou d'la faire cōpie.
Et aussi si elle estoit esleuee en aucun lieu dange
reux cōme pres du catur au dos: ou a la gorge:
ou la porra faire aller hors du lieu: la ou on la
Souldra avoir: ainsi que si apres sera de sçaitre.
Dont nous ordānerons premice aucunes purg
gations sus chacun article deuāt dict. lesquels

les receptes on trouuea tousiours p̄stes a tou
tes heures sus les Apotiquaires. Et cōuenā
ble pour ceulx qui ne porront trouuer des des
sūd herbes. ¶ Et tout premieremēt pour celle
qui vient de fain. Recepte. Aqua scabio. Abstn
ehit. an. z. ii. siropi aceto citet: aut de capil. Ven.
z. i. diachato. diapru. non soluti an. z. se. cicia.
Benest. z. i. se cornu ceui vsti z. bisi arme. an. z.
semis. fy. haustus.

¶ Purgation de celle qui vient de froite.
¶ Recepte. Aqua viola. Decbe. aut planta.
an. z. ii. aqua scabi. z. se siropi de cicore. z. trifo.
perfica. electu. de succo rosa. an. z. iii. diachato &
& diapru. nō soluti. an. z. ii. se. boli arme. crustu.
& margareta. crustu. semis. fy. haustus.

¶ Purgation cōtre celle qui vient de frayeur.
¶ Recepte. Aqua burogi. rosa. an. z. ii. aqua
melli. z. se. siropi de citonio. z. i. diachato cle
ctua. de psil. an. z. se electua. de citro z. aromati
miscā. z. i. se iera herme. z. ii. mircha osiba. z. boli
arme. an. crustu. se. croci orient. gra. iii. mis. fy.
haustus.

¶ Purgation contre celle qui vient par
chaule/ou par force.

¶ Recepte. Aqua calido obrota. an. z. ii. aqua
agetino. z. se siropi de pomis cōp. z. i. confectio
amech. diastm. an. z. iii. se diorob. cum turbit. ce
diacureu. mag. an. z. ii. se. croci orient. gr. iii. mares

gata boli aeme. an. era. spt. se mis. sp. haustue.
¶ Purgation contre celle qui viét par famine.
¶ Recette. Aqua meli. & bulgo. an. z. ii. aqua
scabto. z. se. sicut de bulgos. z. i. diamus. dist.
elect. de citro. an. z. i. dtachato. z. St. de apri. nō so
lu. z. se. icra. herm. z. i. se. margareta crusp. se.
mis. sp. haustas.

¶ Item quant vous verrez q lurtne sera fort ac
dāte & q la pforme sera fort rēplie de feu & quil
aura tenu la peste de long temps vous luy bail
lez a boire lune de ce purgations precedātes
et tenant consiores lordre dessus dicte.

¶ Purgatio fort laxative & refrigerative. Res
cepte. Aqua cardo bene aut plantaginis & Vers
de. an. z. ii. sicuppi de sicore. z. i. trofoza persica
electua. de succe rosa. an. z. se. diapru. non soluti.
z. iii. boli aeme. ceusp. i. mis. sp. haustas.

¶ Autres purgatiōs bien epperimētees pour
prendre quant on voit quil ny a nul remede. &c.

¶ Item prenez deux onces de ius de surelle et
autant de Verbena ou de plantain / & eau rose
une once cāphre & bol rouge de chascū demie
dragme: mis tout ensemble soit done au patie
tiede teclut brumatge & fort refrigeratif: & chaf
se la peste incōtinent de lenour du cuer: telles
ment quil fait venir la maladie aux piedz las
quelle force en bruant la peau diceulp: & aussi
fait tumber les Ongles: & se ainsi aduēt la pers

¶

bonne est pour certain hors de dāger. Mais on ne doit point donner ce breuaige ce nest que ait trop attendu &c.

¶ Item est aussi fort singulier de boire trois onces d'huyle de Genesure avec deux onces de Vin atgre du meilleur que on peut trouuer ben ainsi que est dict.

¶ Pour tirer le feu hors du cuer. J'eē prenez Celidone quatre poignes avec la racine laquelle est amprierez & adonc la mettez soubz la plante des deux piedz en la līt ferme quelle ne tombe: & ne la renouvelerez point de. xx. heures. Le faisant le feu se retirera hors du corps et vient aux jambes.

¶ Purgation fort singuliere qui fait bouter le feu hors du corps en faisant purger haut et bas.

¶ Prenez le scorche de Schu / cest a scauoir vous ratifferez la grise escorche de dessus en prenant la verte qui dict apres: dōt en prendrez. z. ii. onces & demie du ins: & once & demie de ins de rombarbe alias semper vīna) qui croit sus les maisons: & vne once de Vin blanc avec vne drachme de sin triacle: mis toute ensemble ce boiue le patient tiede: en regardāt l'ordonnance deuant dict: ce faisant verrez merueilles.

¶ La cure de la peste quant il est force quelle se rompe,

Pour ce quil est trouue souuentefois que la pes-
te se esleue en Sme nuit ou deuy aussi grosse
quod dieoit quelle seroit prestte a flamer ou a rom-
pre: ce qui ne seroit point bon aucunesfois de la
resoluer. Parquoy auons ici ordonne trois res-
meddes quant a la cure dicelle. Premierement
Sng oignement pour faire emplastre sur le lieu
pestifereux lequel meurira la postumatio telle-
ment quelle sera en brief temps prestte de ropre.
Le second pour faire trou subitemet. Le troisiem
me est Sng aultre oignement dont on guerira la
playe apres quelle sera ouuerte.

¶ Quant vous serez donc que le lieu pestilen-
tieux nest pas ydoine pour le resoluer/ faictes ce
qui sensuyt. Prenez sin triacle duquel vous en
oyndrez tout a lentour du lieu douloureux. En
apres prenez vieille argille qui ait serui en edis-
fices & la desrempez en bon Vin aigre/puis l'ap-
pliquez au dessus du lieu pestifereux en maniere
de emplastre. Cest a sauoir que si le lieu doulou-
reux est en la cuisse ou en laine/ vous la mettez
au dessus vers le ventre/ affin q le ventre ne mou-
te point au cuer/ car cela se gardera de monter
mais le fera deuallet. Et si vous voyez quelle
change de lieu en deualant/ mettez vostre em-
plastre apres & au dessus ainsi quil est dit. Pa-
reillement faictes ainsi sus les autres places.
Mais si elle est trouuee dessous les costilles il

Sous fault mettre vostre emplastre au des-
soubz Vers le cuer/ si la ferez rettir au bras. Et
si vous la voulez faire hastier & faire sente subit
tenet au bras en tel lieu quil vous plaira. Pre-
nez vne petite piece de la racine de Eleborus ni-
geri ou de vne aultre herbe qui se nomme Scros-
fularia/laquelle vous ferez poinctue/ & la metz-
trez (au lieu quil vous plait) entre la peau & la
chair/ & puis prendrez trois racines avec herbes
de vne herbe qui se nomme. Des corui (laquelle
croit aux iardins & praries dõt est la feuille pe-
tite/ de la facon de vigne/ & porte en este de petis-
ses fleurs jaunes/ vous lestamperez: et puis la
mettrez dessus la place (en la liant d'ung drap)
la ou vous aurez bonte la racine deuant dicte: ce
fassant vous Verrez merueilles.

¶ Quant vous Verrez que vous aurez la
peste en tel lieu quil vous plait ou quelle ne se
voudra departir de la place appliquez dõt vo-
stre triacle tout en l'entour & vostre emplastre
d'argile/ parcellenēt. Puis apres mettes vne em-
plastre dessus de cest oignement dõt ensuyt la re-
cepte: laquelle vous renouvelerez deux fois pour
iour a seante au matin & au soir.

¶ Recepte Prenez. iiii. onces de mie de pain
blanc de fornēt boullit en eau. puis soit purgee
l'eau dehors: estrampez le: adoustez y deulx mos-
yeulx de ouf crus/ vne culiere de huyle d'olive:

et pour ung demy gros (q se dit en France ung liard) de safran mis tout ensemble & bien estrassé soit fait oignement: cest oignement fait apostu-
mer & meurt. .cc.

Este en ap's quant verres q ladicte place sera assez meure & prestee a rompre alors faictes ung emplastre avec ung petit de charpie de la grandeur q vouslez auoir le trou: avec presure d'ung beau q soit assez vieille: car il n'ya chose au mors de qui perce plus fort ne si tost q la dicte psure.

Este quant elle sera rompue vous y metrez toutes les iours par deux fois au soir et au matin vne emplastre avec charpie tant q elle souffra courre de cest oignement: dont ensuyt la recepte. Lequel guierira la personne sans plus rien prendre.

Recepte. Prenez vne culiere de fleur de farine: ung moyeu de oeuf vne once de vieille gresse de porc fondue. ii. culieres de miel blanc mis & estrassé tout ensemble: soit fait oignement.

Maintenant vous ay descouvert dont vint la peste: & comment elle doit retourner avec la cure et guerison dicelle don nous rendros graces au Seigneur de lassus.

D: il nous couiét a cognoistre le preseruatif a ung chascun & principalement a ceulx la ou est la maison entachée et atainte de lad' maladie. Et aussi quelles herbes & viandes pourra vser le patient: a ala necessite: & quelles sont qui engē

Drent le bon sang et mauvais. .cc.

C Sensuyuent les herbes & viandes qui engē
drent bon sang.

C Si les gēs estoēt saiges de congnoître leur
puffie & sante/ ilz se ferroēt purger deux fois p
an/ a scauoir en mars & en Septēbre: & tout p le
cōseil & ordōnāce du medecin. Et aussi q̄ vsas
sent au printēps & au tēps desse de ces bonnes
herbes cy desoubz escriptes: tant en potaige q̄
en toutes leurs viādes. .cc. ce qui leur ferroit engē
gēder bō sang. & moirre toute Vermine/ et touz
te putrefactiō qui est au corps. Herbes donc q̄
engendrent bon sang. .cc. sont cestes: Borragēs/
Buglosse/ Espinas/ Soucie/ Licoree/ endiue/ les
ctues/ Mellisse/ Scabieuse/ yspope. Betbonne/
Aloune/ cerfueil/ ysin. avec sa ractime/ fumeterre
re q̄ croit aux cāps dedēs les hēdz & auoyne/
cette herbe purge moult fort le sang elle est bō
ne a cōgnoître car elle resēble fort apres le cer
fueil/ & porte vne petite fleur violette/ tirāt sus
le blāc/ laq̄lle est toute cōmune aux apotiquat
res et autres gens: & aussi la pimpernelle est vne
herbe fort excellēte/ cōtre tous Ventis/ fieures
& douleur de reins & gravelles. .cc.

C Les herbes dōc doibuent vser ceulx q̄ sōt mala
des d' la dicte maladie & aussi ceulx de la maisō.

C Eulx qui seront malades de la dicte mala
die ou des fieures/ & aussi ceulx de la maisō

son la ou il y aura aucuns patiens Escrōt tous
les tours de ces herbes cy dessoubz escriptes
tant en potaigēs que en autres viādes/ou estu
uées en la maniere q̄ on estime les espinars. ꝛc.
Pimpernelle/Licorce/Endiue/fumeterre/Scas
bieuse. & beaucoup de soucie. Espinars/ Buglosse
Lernaige/ Lersueil/ et vng petit parmy aucune
fois Melisse & alope: ce faisant vng chascun
desmourera tout dehait & sain. Les viādes qui
sont fort naturelles sont telles. Deacheures
au: aucunesfois du monton: chapon: pouls
fins. Vielle poulle. p̄dis: tant boulis, q̄ rontis
petis oyseauy viādes aux bois & montaignes
sont fort vtils. ꝛc. Le poisson ne se doit point
mēger sil n'est fricasse ou rotz avec b̄un beurre:
la ou il soit mis parmy martolaine. ysope ou
rosinarin ꝛc. Les oeufz mollez avec ius de sur
relle sunt b̄os: mais cyps durs sont contraires.
Et quāt au poisson qui est cōtraire icy dessoubz
est desclairē.

Ensuyt les herbes: chate: & poissons qui
sont cōtraires & qui engēdrēt mauuais sang.

T Dures ces viādes icy engendrent mesens
colies et mauuais sang. Chate de vache/
et de beuf et de porc principalement avec la cruz
ye: licures/ Loms: Lers tous oyseauy de r̄uie
re: et autres qui ont le bec long et le pied plat:
c̄mome sont Oues: Chigonges/ herons & bus

tors. .cc. Du poisson harens: anguilles: carpes/
& tout aultre qui est mol de soy mesme: et aussi
chies d'ice: maisout .cc. Des herbes & feuitz
chouly: aulx: oignons: febues: pois: lenilles:
caues: naueaulx: cefors: melons: popos: coiges:
& toutes semblables choses qui refroident fort
lestomach. et qui nuisent a la digestion. .cc. Pre
mes soit meures pesches & tout feuet cru le mo
ins que on en peult mengier par temps de peste
est le meilleur. Et aussi tot formaige est mysas
ble a lestomach & digestion et engendre la gras
uelle. Et mesmes on doit cuitter toutes choses
doulces & poyure.

Censuyue le preseruatif tant pour les infectez
q pour toutes autres quant a la dicte maladie.

Tout premierement quant vous voyez
que la peste est grande et enuenimee en vng
lieu ou ville. .cc. Il est loit bon de faire grandes
feux au soir: par les rues: de bois de chesne: et y
getter dedent tous les dieuxy solices & sauates
que vous pourrez trouuer: car cela corrompt fort
le mauvais air: comme les Romains ont pra
cy deuant bien esproue. Et quant le feu sera co
summe quil ny aura no plus que les charbons ar
dans: alor vous y getterez dessus par pognie
d'ierre & encens mis en poudre. Le faisant la
place ou lieu qui sera infecte seua bien tost apres
nettoye: et tout par la grace de Dieu.